

M. Philpott: ...mais il a tant parlé pour dire si peu qu'à mon avis son discours était rempli de sons et de fureurs, mais ne signifiait rien du tout.

Le ministre de la Production de défense déclare qu'il a besoin de ces outils pour accomplir le travail; donnons-les lui donc, et qu'il termine la besogne. Pour en revenir au fait, mon honorable ami se contredit à chaque instant. Le député habituellement perspicace de Vancouver-Quadra (M. Green) nous dit, d'une part, que le ministre de la Production de défense a soif de pouvoir et qu'il le convoite. Puis, d'autres députés qui siègent du même côté de la Chambre nous affirment d'autre part que ce sera un malheur pour le Canada lorsque le ministre actuel de la Production de défense devra se démettre de ses fonctions.

L'honorable député d'Okanagan-Revelstoke (M. McLeod) nous affirme que ce jour-là sera si malheureux pour le pays, que nous serons alors obligés de nommer deux hommes pour accomplir la besogne qu'effectue maintenant un seul, le ministre de la Production de défense. On doit avoir besoin aujourd'hui à Toronto du député de Broadview (M. Hees) car il est absent; mais il a déclaré que d'ici peu le très honorable M. Howe devra quitter son poste et que lorsqu'il le quittera les bons vieux Tories pourront enfin commencer à espérer. Je pourrais dire: "Quelle vaine espérance!" Mais passons.

Nous devons répondre aujourd'hui à de très simples questions. Y a-t-il état d'urgence dans le monde? Assurément! Cet état d'urgence influe-t-il vitalemment sur le Canada? Bien sûr! Avons-nous besoin d'un ministère de la Production de défense? Certes oui, nous en avons besoin. Devons-nous assurer la stabilité de ce ministère? Oui, sinon comment peut-il fonctionner avec efficacité? Comment faire pour que les gens travaillent avec diligence pour vous si vous ne leur assurez pas la stabilité?

J'en viens maintenant à la pièce de résistance de mes honorables amis, les illogiques députés de l'opposition principale qui disent: "Oublions cette loi sur la production de défense; effaçons-la des statuts. Si une crise survient, nous pourrions invoquer la loi sur les mesures de guerre." J'ai entendu quatre députés s'exprimer de cette façon.

M. Fleming: Monsieur l'Orateur, puis-je demander à l'honorable député s'il prétend qu'un membre de cette Chambre a dit qu'il conviendrait d'invoquer la loi sur les mesures de guerre? Personne n'a déclaré, au cours du présent débat, qu'il fallait invoquer cette loi. Au contraire, nous avons exprimé l'espoir que la situation ne nous oblige jamais à y recourir.

M. Philpott: Si mon honorable ami avait plus écouté que parlé au cours de la discussion en ces deux derniers jours, il se serait rendu compte qu'en au moins quatre occasions des membres de l'opposition ont dit que, si nous abolissions la loi sur la production de défense, nous pourrions, au besoin, recourir à la loi sur les mesures de guerre.

L'hon. M. Drew: Monsieur l'Orateur, j'invoque la question de privilège. Il devrait tout de même y avoir une limite aux inexactitudes que ne cesse de répéter l'honorable député de Vancouver-Sud. Aucun collègue n'a déclaré ce qu'il vient de dire, ni ne l'a même donné à entendre, et il le sait. Il sait parfaitement que ce qu'on a dit c'est que, si des circonstances de guerre survenaient, la loi sur les mesures de guerre est là. Il sait parfaitement que les députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre veulent que le ministère de la Production de défense devienne permanent mais qu'ils ne veulent pas qu'on lui confère définitivement des pouvoirs illimités.

L'hon. M. Pickersgill: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Vous noterez, je l'espère, que le chef de l'opposition a maintenant pris part au débat.

M. Philpott: Monsieur l'Orateur...

M. Knowles: En ce cas, comment l'honorable député de Vancouver-Sud peut-il parler de nouveau?

M. Philpott: Monsieur l'Orateur, si j'ai mal interprété les nombreuses déclarations de l'opposition qui, pourtant, m'ont paru assez claires, je ne puis que répéter les mots du Livre de la Sagesse: "Une multitude de mots masque un manque de sagesse". C'est ainsi que j'interprète les observations de nombreux membres de l'opposition.

M. Fleming: Vous n'étiez pas même à la Chambre pour les entendre.

M. Philpott: Ils prétendent que, si nous abolissions le ministère de la Production de défense, nous pourrions nous en remettre uniquement à la loi sur les mesures de guerre à laquelle il nous serait possible de recourir si des circonstances particulières nécessitaient l'exercice de pouvoirs d'urgence par le Gouvernement. En invoquant la loi sur les mesures de guerre avant qu'un état réel de guerre existe dans le monde, nous contribuerions peut-être de la façon la plus inopportune et la plus désastreuse à précipiter la crise même que nous cherchons à éviter.

L'hon. M. Drew: Monsieur l'Orateur, je signale que l'honorable député n'a pas le droit de consigner au compte rendu des propos dont on pourrait tirer des conclusions sans rap-